

# Scénographie / atelier

C1B3-01 (Décret Paysage, 2013)

Cycle : 3<sup>e</sup> Bloc

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 12 h / semaine (360 h / an)

Crédit : 12

Pondération : 14

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Claire Wagelmans, claire.wagelmans@esavl.be

## COMPÉTENCES VISÉES

- expérimentent et mettent en œuvre une pratique artistique singulière située dans un contexte étendu théorique, historique, socio-politique, etc. ;
- ont acquis des connaissances et des compétences approfondies en scénographie, à un niveau de formation basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques et techniques ;
- mettent en œuvre, articulent et valorisent de manière singulière ces connaissances et ces compétences dans le cadre de la poursuite de leurs études, et démontrent leur aptitude à élaborer à développer, en scénographie, une réflexion et des propositions artistiques ;

- présentent une production artistique également validée en dehors du champ académique ;
- collectent, analysent et interprètent, de façon pertinente, des données — généralement, dans leur domaine de création — en vue d'inventer des propositions artistiques et de développer une attitude critique qui intègre une réflexion sur des questions artistiques, éthiques et socio-économiques ;
- présentent leurs productions artistiques et communiquent à leurs propos selon des modalités adaptées au contexte ;
- ont développé les méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre leur formation de manière autonome.

## ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- explorer les compétences techniques et le langage propre à l'art de la marionnette ;
- consolider les compétences techniques propres au métier et à toutes ses exigences esthétiques, théoriques et pratiques ;
- affiner le langage et le vocabulaire spécifique au théâtre ;
- traduire dans un langage plastique, artistique, le concept inscrit dans la lecture dramaturgique d'une œuvre ;
- concevoir un dossier de référence et de recherche documentaire multiple ;
- appréhender des espaces différents de la scène classique de théâtre.

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- projet individualisé ;
- travaux pratiques artistiques et techniques axés sur la mise en situation professionnelle future de l'étudiant
- résolution de problèmes ;
- présentation orale individuelle ;
- séance d'écriture de notes d'intention avec encadrement de plusieurs enseignants de modules différents ;
- recherche documentaire individuelle ;
- stage interne ;
- entraide entre les étudiants ;
- visite de salles de théâtre ;
- conférence ;
- rencontre et échange avec des personne-ressource.

## MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

---

### Modalités d'évaluation

- évaluation formative ;
- plusieurs évaluations intermédiaires selon la progression des étudiants dans leur apprentissage (sachant que la maîtrise d'une compétence est un prérequis à l'apprentissage de la suivante) ;
- présentation orale individuelle des réalisations de fin de cycle devant un jury interne.

### Critères d'évaluation

- respect des consignes ;
- degré d'implication, d'investissement (constance dans le travail, assiduité aux séances, attitude ouverte et dynamique) ;
- qualité du travail de mise en forme esthétique de l'espace (conscience de l'espace, créativité, invention formelle...);
- capacité à traduire matériellement et avec justesse sa « vision » dans un langage plastique ;
- connaissance et utilisation des outils techniques ;
- capacité à l'esprit de synthèse, à l'argumentation, à l'analyse critique, à la réflexion, à l'auto-évaluation, à la prise de position personnelle tant artistique que culturelle et sociale goût du dépassement ;
- capacité à progresser (évolution positive des acquis) ;
- capacité à comprendre les mécanismes et les composants de la présentation ou représentation scénographique;
- capacité à la déontologie de sa discipline ;
- capacité à communiquer, à échanger, avec les autres intervenants de la création ;
- capacité à fonctionner au sein d'une équipe de création.

## SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS ÉVENTUELS

---

- référence multiple (littéraire, historique, biographique...);
- document multiple disciplinaire et interdisciplinaire, de toute origine, nature ou support, pour développer la création ;
- l'étudiant prendra les notes qu'il juge utile.

## PRÉ-REQUIS

---

Réussite de l'Unité d'Enseignement (UE) *Scénographie / atelier 2<sup>e</sup> Bloc (C1B2-01)*.

## CO-REQUIS

---

Aucun.